

## Le 7 août 1771 - Bernardin de Saint-Pierre au ministre

---

Un document des Archives Nationales. A.N. Col E363, cliché 617

Réclame indemnisation pour les frais occasionnés par les incidents survenus lors de son retour de l'Isle de France jusqu'en France. Nous transcrivons en complément une note qui fait suite dans son dossier aux Archives Nationales.

B. de Saint Pierre a rapporté les tracas survenus lors de son retour dans *Voyage à l'Isle de France* lettres XIX à XXV. On lira également dans la base documentaire la lettre de Poivre à Saint-Pierre du 26-1-71.

---

à Paris le 7 août 1771

M. de St Pierre

Monseigneur,

J'ai l'honneur de représenter à Votre grandeur que je suis parti le 9 novembre 1771 [*lire 1770*] de l'Isle de France, sur le vaisseau *l'Indien*. Nous vînmes mouiller à Bourbon et je descendis à terre à l'exemple de quelques passagers. Le 3 décembre l'ouragan força *l'Indien* de couper ses câbles et d'appareiller avec tous les vaisseaux qui étaient à la rade. Cet événement fut si imprévu qu'il força les passagers et même les officiers de différents vaisseaux de rester à terre, entre autres les capitaines du *Penthièvre* et de *l'Amitié*. J'attendis à Bourbon le retour de *l'Indien* pendant 20 jours et je me déterminai à l'aller chercher au Cap où il devait prendre des vivres.

J'arrivai au Cap sans effets, sans équipages. Je n'y trouvai point *l'Indien*. Après 45 jours d'attente inutile, je profitai du retour de *la Digue* pour repasser en France. Quelques jours avant mon départ je reçus mes effets dont une partie était avariée. J'appris que *l'Indien* était retourné à l'Isle de France un mois après en être parti, ayant perdu ses mâts et son gouvernail, qu'on avait réembarqué les passagers du Roi, aux frais de l'administration sur le vaisseau *le Massiac*, que ce vaisseau était hors d'état de continuer sa route en France.

Je puis protester à Votre grandeur que j'ai dépensé plus de sept cents livres pendant mon séjour au Cap, que de plus j'ai fait un billet de six cents livres payables à la fin de ce mois aux armateurs de *la Digue* pour les frais de mon passage.

Je prie Votre grandeur, d'ordonner qu'il me soit expédié une ordonnance de treize cents livres pour ses [*sic*] deux objets dont la dépense tombe naturellement aux frais du Roi qui paye toujours le retour de ses officiers en Europe.

Je vous prie, Monseigneur, d'avoir égard à ma position après un voyage de 7 mois où j'ai perdu une partie de mes effets et où j'ai dépensé beaucoup plus que les frais dont je vous prie de m'indemniser.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monseigneur,  
de Votre grandeur

Le très humble  
et très obéissant serviteur  
De Saint Pierre

à Paris ce 7 août 1771

à l'hôtel de Bourbon,

rue de la Magdelaine St Honoré

Ci-Joint le certificat de mon passage de Bourbon au Cap et du Cap en France.

J'ai été averti trop tard, Monseigneur, de votre audience à Paris. J'aurais eu l'honneur de m'y présenter avec ce mémoire.

\*

#### Notte sur M. de St Pierre Ingénieur

Cet officier n'a jamais été employé à l'Isle de France ni à Bourbon. Il était destiné pour Madagascar et l'établissement de cette île ayant manqué, il est repassé en France par congé du 29 mai 1771.

Il a obtenu depuis son retour le relief de ses appointements sur le pied de 1200 livres, et il a été payé à Paris des deux derniers mois 1770 et de l'année entière 1771.

Ce congé qu'il demande donnera lieu à un nouveau relief d'appointement. C'est pourquoi on y a énoncé que ce serait la dernière prorogation.

\* \* \*